



Votez pour la santé de la communication : campagne 2019



Meilleur accès aux services d'orthophonie et d'audiologie offerts dans la communauté pour les aînés du Canada : une nécessité.

L'ENJEU

Le Canada doit absolument améliorer toute son approche des soins aux personnes âgées. Notre système de soins de santé actuel est mal outillé pour faire face aux besoins en santé de la communication de la tranche de la population qui augmente le plus rapidement : les aînés. Orthophonie et Audiologie Canada (OAC) continue de faire appel au gouvernement fédéral pour donner la priorité à la santé des aînés en élargissant le système de santé pour y intégrer l'accès aux services d'orthophonie et d'audiologie offerts dans la communauté, lesquels devraient être financés par l'État.

LE CONTEXTE

La prévalence des troubles de la communication, d'audition, d'équilibre et de déglutition (dysphagie) est très élevée chez les personnes âgées. Avec le vieillissement vient aussi l'augmentation des cas d'AVC et de maladies dégénératives chroniques comme la maladie de Parkinson, la maladie d'Alzheimer et autres démences. Le besoin de services d'orthophonie et d'audiologie au Canada ne fera qu'augmenter à mesure que la population vieillissante de notre pays continue de croître.

La situation démographique du Canada n'est plus ce qu'elle était lors de l'apparition du régime universel d'assurance-maladie dans les années 60¹. Il est temps que le Canada modernise son système de santé financé par l'État afin de répondre aux besoins des aînés de façon proactive. Les orthophonistes et les audiologistes ont les compétences spécialisées nécessaires pour atténuer les conséquences fonctionnelles, émotionnelles et sociales de plusieurs problèmes de santé chroniques liés au vieillissement. Il importe que les professionnels de la santé de la communication contribuent à l'élaboration d'un nouveau modèle de soins de santé au Canada, lequel doit viser à mieux répondre aux besoins des aînés.

LA DEMANDE

Que le gouvernement fédéral élargisse le régime universel d'assurance-maladie financé par l'État pour qu'il englobe l'accès aux services d'orthophonie et d'audiologie offerts dans la communauté.

Bien que les soins de santé relèvent principalement des provinces et des territoires, le gouvernement fédéral partage la responsabilité du financement du système.² Orthophonie et Audiologie Canada fait donc appel au gouvernement fédéral pour qu'il assume un rôle de chef de file dans le renforcement et l'élargissement du système de soins de santé et qu'il veille à ce que les aînés puissent accéder en temps opportun et à un coût abordable à des services d'orthophonie et d'audiologie.

QUESTIONS À POSER AUX CANDIDATS DE VOTRE RÉGION :

Je me préoccupe des personnes âgées au Canada...

- 1** S'il est élu à la tête du gouvernement, quelles mesures votre parti prendra-t-il pour veiller à ce que les aînés aient accès à des services d'orthophonie et d'audiologie de qualité élevée et financés par l'État?
- 2** Êtes-vous en faveur d'actualiser la Loi canadienne sur la santé afin d'encourager les provinces et territoires à élargir les soins de santé offerts dans la communauté, incluant l'accès aux services d'orthophonie et d'audiologie?

^{1,2}Référence : *Veiller aux besoins en matière de soins de santé de la population vieillissante*